



IMT Mines Alès  
Alumni

# LIVRET D'ACCUEIL 2024

HÉBERGEMENT

CAMPUS

VIE ÉTUDIANTE



@MinesAlèsAlumni



# SOMMAIRE

---

Édito	PAGE 4
La Maison des élèves	PAGE 6
L'équipe et plan du campus	PAGE 8
Les logements	PAGE 10
Préparer son arrivée	PAGE 12
L'aide au logement	PAGE 14
Les applications utiles	PAGE 19
Le campus	PAGE 20
Services pour les élèves	PAGE 22
Se déplacer et faire ses courses	PAGE 24
Préparer son départ	PAGE 26
Sécurité et incendie	PAGE 28
Contacts utiles	PAGE 30
FAQ	PAGE 32





---

# ÉDITO

Vous avez été admis à IMT Mines Alès et, comme la très grande majorité des élèves, vous souhaitez être logé à la Maison Des Élèves.

Au nom de Mines Alès Alumni, l'association des diplômés de l'école, propriétaire et gestionnaire du parc immobilier, nous vous félicitons pour votre admission à IMT Mines Alès.

Afin de faciliter vos démarches administratives et de mieux comprendre notre fonctionnement, nous vous invitons à lire attentivement ce livret d'accueil qui vous apportera toutes les informations nécessaires au bon déroulement de votre séjour.

N'hésitez pas à vous rendre sur notre site [www.mines-ales.org](http://www.mines-ales.org) à la rubrique «Campus» pour découvrir un film de présentation. Vous avez également la possibilité de consulter la Foire aux Questions (FAQ). Nous vous souhaitons un excellent séjour parmi nous.

Bien amicalement,  
Mines Alès Alumni

The image shows the cover of a book. The background is a photograph of a light-colored building with several large, circular windows. A person is walking on a balcony in the upper right window. A teal graphic overlay, consisting of a large circle and a diagonal shape, is on the left side. The title 'LA MAISON DES ÉLÈVES' is written in bold, dark blue capital letters across the center. A small red number '6' is at the bottom left.

# LA MAISON DES ÉLÈVES

# ACCUEIL

---

L'administration est ouverte aux horaires d'ouverture ci-dessous.

Du Lundi au Vendredi  
de 08h00 à 12h00 & de 13h00 à 17h00

Située dans un cadre agréable sur le site du Viget au cœur d'une pinède (à 2.5 km de l'école), la Maison des Élèves dispose d'une capacité d'hébergement de 777 lits.

Elle se compose de plusieurs types de logements (chambres, duplex, studios), d'un ensemble de locaux communs (laveries, salle de jeux, salles de travail, bar, salle de musique, espace de coworking) et d'infrastructures sportives (salle de musculation, terrain de tennis, terrain multisports, parcours de santé, terrain de beach-volley).

Mines Alès Alumni, l'association des diplômés de IMT Mines Alès, est propriétaire de ces espaces de vie commun et c'est elle qui gère les lieux.

# L'ÉQUIPE



Directrice de Mines Alès Alumni

**Nathalie Gauthier**

04.66.54.25.59



Directeur de Mines Alès Alumni

**Fabrice Bon**

[fabrice.bon@mines-ales-alumni.fr](mailto:fabrice.bon@mines-ales-alumni.fr)

04.66.54.25.59

## Service hébergement



Responsable service hébergement

**Oria Djahnit**

[oria.djahnit@mines-ales.org](mailto:oria.djahnit@mines-ales.org)

04.66.54.25.51



Assistante service hébergement

**Angélique Szélag**

[angelique.szélag@mines-ales.org](mailto:angelique.szélag@mines-ales.org)

04.66.54.31.64

## Service comptabilité



Comptable et RH

**Camille Ramel**

[camille.ramel@mines-ales.org](mailto:camille.ramel@mines-ales.org)

04.66.54.25.50



Comptable

**Viviane Raviart**

[viviane.raviart@mines-ales.org](mailto:viviane.raviart@mines-ales.org)

04.66.54.25.53

## Service communication, animation du réseau



Chargée de l'animation réseau

**Chantal Farre**

[chantal.farre@mines-ales.org](mailto:chantal.farre@mines-ales.org)

04.66.54.31.63



Chargée de communication

**Elise Leguet**

[elise.leguet@mines-ales.org](mailto:elise.leguet@mines-ales.org)

04.66.54.31.63

## Service technique



Responsable technique

**Vincent Trichot**

[vincent.trichot@mines-ales.org](mailto:vincent.trichot@mines-ales.org)

04.66.54.31.60

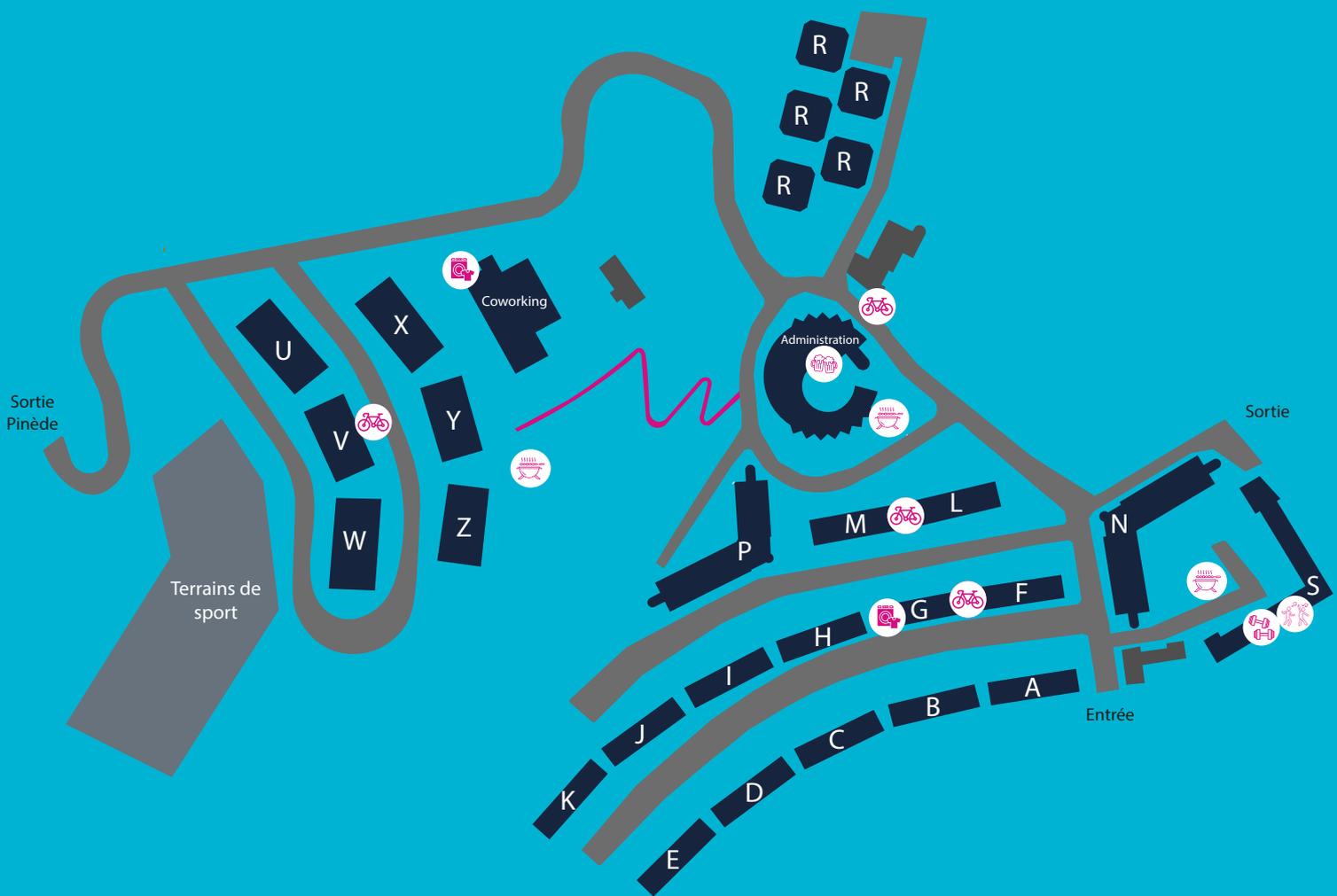


Les agents technique (de gauche à droite) : Patrick Wosynski, Thierry Bertrand, Mouloud Ali Aichouba, Jean-Emmanuel Montout, Gregory Sanchez, Vincent Trichot, Alexandre Rouviere et Frédéric Mercier



Les agents d'entretien (de gauche à droite) : Nathalie Souchon, Magali Nouvel et Nassera Bastien

# PLAN DU CAMPUS



Buandrie



Barbecue



Salle De Boom



Local à vélo



Bar et  
Salle de musique



Salle de sport



# LES LOGEMENTS

De 15 à 30m<sup>2</sup>, les logements à la Maison des Élèves se classent en trois catégories : chambre, duplex, studio.

Les charges comprennent l'eau, internet, l'électricité des parties communes, le parking et les services (entretien des espaces verts, interventions dans les logements, assistance administrative). Votre consommation électrique personnelle est à régler séparément. Vous pouvez choisir le fournisseur d'énergie de votre choix.

Pour les bâtiments F et H, une cuisine commune se trouve au rez-de-chaussée.

Les photos ci-jointes ne sont pas contractuelles.  
Il se peut que votre logement soit différent des photos, mais il comprendra les mêmes équipements.

## CHAMBRE — DE 315€ À 390€ C.C



Nos chambres de 15 m<sup>2</sup> sont équipées avec un lit de 90 cm avec matelas, un bureau, une chaise, une table de chevet, une armoire et une salle d'eau (douche, lavabo et toilette).

Nos chambres ne possèdent pas de coin cuisine, mais vous pouvez apporter un frigo et un micro-ondes. **Les plaques de cuissons sont interdites.**

## DUPLEX — DE 295€ À 306€ C.C



Nos duplex de 30m<sup>2</sup> sont composés de deux chambres, d'une salle d'eau (douche, lavabo et toilette) et d'une kitchenette (plaque de cuisson, frigo et évier).

Chaque chambre est équipée d'un lit de 90 cm avec matelas, d'un bureau, d'une chaise, d'une table de chevet et d'une armoire.

## STUDIO — DE 355€ À 463€ C.C



Nos studios font entre 18m<sup>2</sup> et 25m<sup>2</sup>. Ils sont composés d'une chambre avec kitchenette (plaque de cuisson, frigo et évier) et d'une salle d'eau.

Ils sont équipés d'un lit de 90 cm avec matelas, d'un bureau, d'une chaise, d'une table de chevet et d'une armoire.



# PRÉPARER SON ARRIVÉE

## SERVICE HÉBERGEMENT

MARDI ET JEUDI DE 13H À 17H

Tout au long de l'année, le service hébergement vous reçoit aux horaires d'ouverture (ci-dessus).

Une permanence est assurée le dernier week-end d'août par des étudiants membres du Bureau des Élèves, sans rendez-vous sur le site de la Maison des Élèves pour vous remettre les clés.

Vous souhaitez résider à la Maison des Élèves. Afin de préparer au mieux votre arrivée, voici quelques indications à suivre :

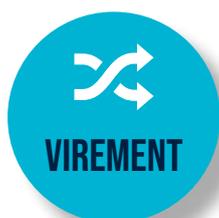
## DÉMARCHES À EFFECTUER

Une fois votre admission à l'école confirmée :

- 1 Sélectionner « Demande d'hébergement à la Maison des Élèves » lors de la validation en ligne de votre dossier d'école.
- 2 Compléter votre dossier sur site [www.mines-ales.org](http://www.mines-ales.org) > campus > nos logements.

## MOYENS DE PAIEMENT

La MDE offre différentes possibilités de paiements pour s'adapter à vos préférences.





# L'AIDE AU LOGEMENT

Formations généralistes

# TARIFS MOYENS PAR TYPE DE LOGEMENT

Au 1er juillet 2024

<u>LOYER CHAMBRE</u> <b>343€</b>	<u>LOYER STUDIO</u> <b>405€</b>	<u>LOYER DUPLEX</u> <b>300€</b>
APL : <b>135 €</b>	APL : <b>162 €</b>	APL : <b>70 €</b>
Reste à charge <b>208€</b>	Reste à charge <b>243€</b>	Reste à charge <b>230€</b>

Durant votre séjour à la Maison des Élèves, vous pouvez toucher une aide au logement (APL) si vous respectez les 4 conditions suivantes :

- Vous êtes français ou étranger avec un titre de séjour en cours de validité
- Vous louez un logement à la Maison des Élèves
- Vous n'avez pas de lien de parenté avec le propriétaire du logement que vous louez
- Vous avez des ressources (salaire, bourse...) inférieures à certains plafonds

Il est recommandé de faire votre demande d'aide au logement dès votre entrée dans le logement. Vous aurez le choix de percevoir l'Aide Personnalisée au Logement (APL) ou de demander le versement à la Maison des Élèves.

Le 1er paiement de l'aide au logement est généralement effectué 2 mois après la demande.

Pour faire votre demande :

1. Munissez-vous des documents nécessaires
2. Connectez-vous sur Caf.fr
3. Validez et envoyez les justificatifs nécessaires



# L'AIDE AU LOGEMENT

Formations apprentis

## AIDE SPÉCIFIQUE POUR LES APPRENTIS

---

Consciente des problématiques d'hébergement de certains apprentis devant disposer d'un deuxième logement près de leur entreprise d'accueil, la Maison des Élèves vous permet de bénéficier de réductions pouvant atteindre jusqu'à 30% sur les loyers. (cf conditions et tarifs ci-dessous).

### TARIFS MOYENS PAR TYPE DE LOGEMENTS (À TITRE INDICATIF)

LOYER CHAMBRE <b>343€</b>	LOYER STUDIO <b>405€</b>	LOYER DUPLEX <b>300€</b>
<b>- 30 %</b>	<b>- 15 %</b>	<b>-25 %</b>
Reste à charge <b>240€</b>	Reste à charge <b>345€</b>	Reste à charge <b>225€</b>

# PREMIER APPARTEMENT

## Que dois-je apporter ?

Liste non exhaustive

### CUISINE

- Assiettes
- Verres
- Couverts
- Économe
- Ouvre-boîte
- Saladier
- Tasses / bols
- Casseroles
- Poêles
- Bouilloire / cafetière
- Passoire
- Planche à découper
- Torchons
- Tire-bouchon / décapsuleur
- Micro-ondes

### CHAMBRE

- Draps
- Oreillers
- Couette
- Lampe de chevet
- Réveil
- Cintres

### SALLE DE BAIN

- Rideau de douche
- Tapis de bain
- Serviette
- Seau / serpillère

### NOTES

# APPLICATIONS MOBILES

Nous avons mis en place plusieurs applications mobiles pour faciliter votre vie tout au long de votre séjour au sein de la Maison des Élèves.

## KER FOR HOME



L'application «Ker for Home» vous permet de notifier les problèmes rencontrés lors de l'utilisation de votre logement, et de prendre rendez-vous facilement avec le service technique depuis un téléphone pour obtenir une intervention efficace dans les plus brefs délais.

[app.kerforhome.com/#/login](https://app.kerforhome.com/#/login)

## AFFLUENCES

L'application «Affluences» vous permet de réserver un créneau pour accéder aux différentes infrastructures de la Maison des Élèves (salles de travail, terrains de sport, salle de musique, planches, ...).



<https://affluences.com/mines-ales-alumni>

# LE CAMPUS

La Maison des Élèves vous offre des conditions de vie extra-scolaires idéales, de par les infrastructures **qu'elle met à disposition de ses membres cotisants.**

En effet, outre les équipements sportifs (terrains de tennis, terrains de basket/hand, terrain de beach-volley, salle de musculation), vous disposez aussi de

lieux communs, de salles de réunion, de salles de détente.

Tout ceci crée tout au long de l'année une animation riche, encadrée la plupart du temps par le Cercle des Élèves (BDE).



ESPACE DE TRAVAIL



SALLE DE MUSIQUE



TERRAIN DE SPORT



LAVERIE



AIRE DE BARBECUE



BAR



SALLE DE MUSCU

Les plus sportifs peuvent se rapprocher du **Bureau des Sports (BDS)** qui organise entraînements et compétitions dans les disciplines suivantes: foot, basket, rugby, volley, hand, tennis, natation, VTT, ...

Les résidents plus portés sur les activités culturelles peuvent eux, s'inscrire au **Bureau des Arts (BDA)** ou encore s'impliquer dans différentes associations dont la plus réputée organise chaque année le festival de musique de la Meuh Folle. De nombreuses autres activités diverses et variées (mécanique, robotique, club potager, ...) peuvent également faire le bonheur des autres.

Pour tout savoir, le mieux est de se rapprocher du Cercle des Élèves.



@BDE IMT Mines Alès - Cercle des élèves

[www.cercle-des-eleves.fr](http://www.cercle-des-eleves.fr)

# ESPACE DE COWORKING

L'espace coworking se compose, au rez-de-chaussée, d'une grande salle commune vous permettant de travailler au calme dans un endroit conçu pour optimiser votre bien-être.

À l'étage, plusieurs salles sont disponibles pour que vous puissiez réaliser vos travaux de groupe en toute liberté.

**Les membres cotisants ont librement accès à ces espaces** et aux tableaux interactifs qui y sont à disposition.





# SERVICES POUR LES ÉLÈVES

Mines Alès Alumni ne propose pas seulement un hébergement, elle offre de nombreux services liés au réseau des diplômés, services dont vous pourrez bénéficier durant votre séjour, et tout au long de votre vie professionnelle.

En tant qu'élève d'IMT Mines Alès, **nous mettons à votre disposition un espace personnel sur notre site où vous pourrez trouver des offres de stage, des événements, et accéder à l'annuaire des diplômés.**



## BOURSES

Tout au long de votre scolarité, Mines Alès Alumni vous donne accès à deux bourses. Le **prix Mombelet-Vodentcharoff** qui récompense l'excellence et la **Bourse Michard** qui vous soutient dans votre projet de mobilité à l'étranger.



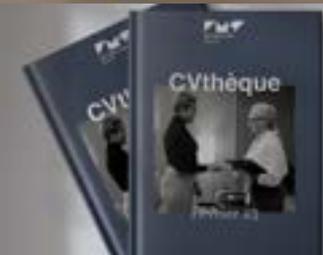
## OFFRES DE STAGE

Tous les jours, le service animation réseau met en ligne de nouvelles offres d'emploi et de stages. Vous pourrez les retrouver sur notre site dans l'onglet carrière.



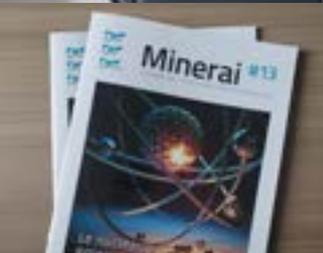
## UN RÉSEAU

Mines Alès Alumni, c'est avant tout un réseau de plus de 10 000 membres dont vous pourrez retrouver les contacts sur notre site ou dans notre annuaire.



## CVTHÈQUE

Chaque année, Mines Alès Alumni propose à ses membres d'intégrer la CVthèque que nous envoyons aux entreprises partenaires une fois par an.



## LE MINERAI

Le Minerai est un magazine bi-annuel réalisé en partenariat avec Mines Albi Alumni et IMT Nord Europe Alumni. Il aborde des thématiques actuelles (nucléaire, plasturgie, ...) sur lesquelles nous proposons à nos diplômés de prendre la parole.

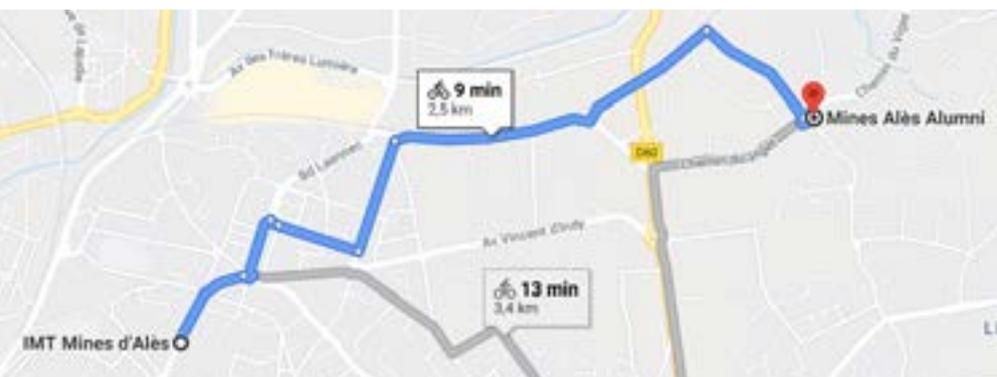
Plus d'informations par mail à : [communication@mines-ales.org](mailto:communication@mines-ales.org)  
ou le site internet : [www.mines-ales.org](http://www.mines-ales.org)



@minesalesalumni

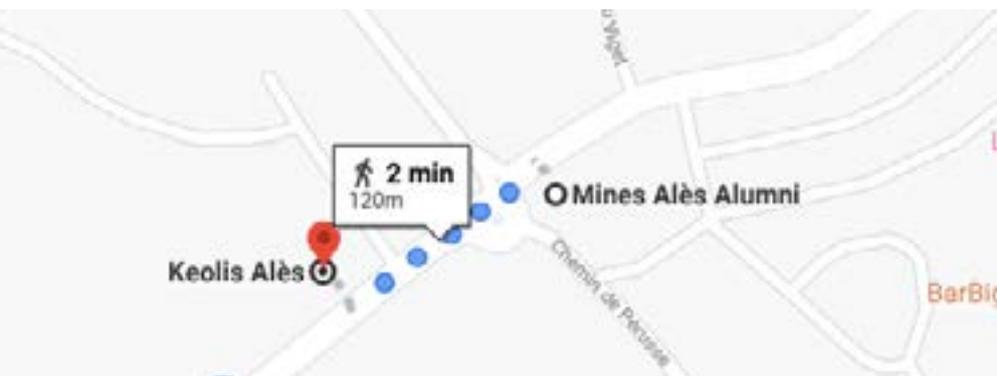
# SE DÉPLACER

Située à 2,5 km d'IMT Mines Alès, il existe différentes solutions pour vous rendre en quelques minutes sur les différents sites souhaités.



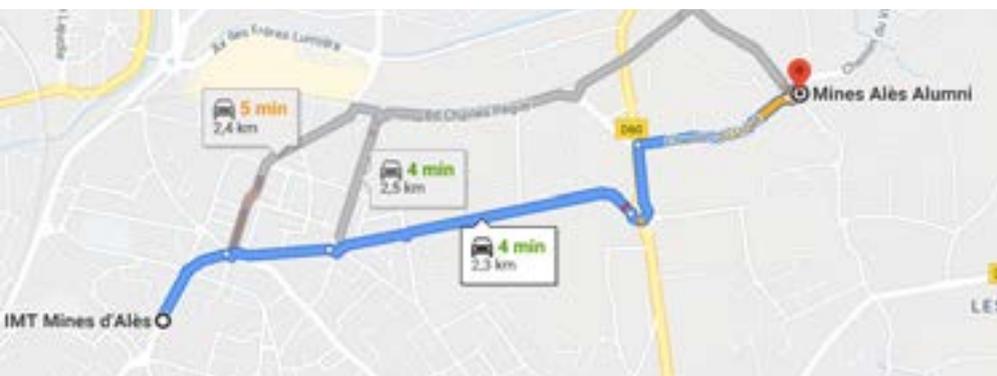
VÉLO

Une piste cyclable sécurisée vous permet de rejoindre l'école sur le site de Clavières en moins de 10 minutes, et sur le site de Croupillac en 5 minutes.



BUS

Les lignes 3 et 20 à proximité de la MDE desservent l'ensemble de la ville de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi (tarif étudiant: 10€/mois ou 0.90€/trajet).



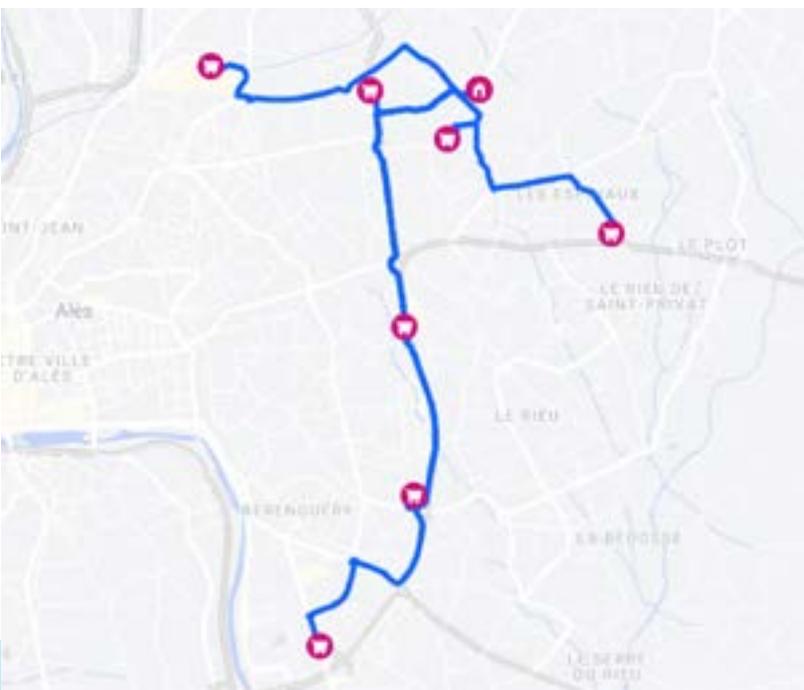
VOITURE

Un système de co-voiturage est en place depuis plusieurs années au sein de la MDE. Vous avez ainsi la possibilité de vous rendre en cours en voiture. Attention, les places de parking sont rares à l'école.

# FAIRE SES COURSES



Une épicerie solidaire gérée par l'association étudiante Entr'EMA est présente sur le campus, près du bâtiment S.



Alès dispose de nombreux commerces et supermarchés. Sur la carte ci-dessus, vous pourrez retrouver les supermarchés ou drives les plus proches.

L'enseigne Cora, livre également les étudiants à la Maison des Élèves une fois par semaine.

Un camion à pizza sera présent sur à la Maison des Élèves les jeudis soir.



# PRÉPARER SON DÉPART

## PRÉAVIS

Votre contrat de résidence prévoit un **préavis de 15 jours**. Vous pourrez l'adresser par lettre manuscrite ou par e-mail au service hébergement de la Maison des Élèves.

## ÉTATS DES LIEUX SORTANT

Afin d'établir un état des lieux contradictoire à votre départ, merci de bien vouloir **prendre rendez-vous auprès du service hébergement, au moins 15 jours avant votre départ** définitif.

Les états des lieux se font du lundi au vendredi, de 8h00 à 11h45 et de 13h00 à 16h45 (selon permanence du personnel). Tout retard par rapport à l'heure fixée entraînera la facturation du temps d'attente du personnel.

Le jour de l'état des lieux sortant **veillez à nettoyer la chambre, restituer la clé et à débarrasser tout meuble supplémentaire** que vous aurez apporté durant votre séjour. Dans le cas contraire, le déménagement par les agents de la MDE sera facturé (cf. règlement intérieur).

Toute dégradation du matériel fourni par la MDE dans votre logement sera facturée (lit, matelas, table, chaises, autocollant ...). Le logement devra être rendu vide et propre.

Votre dépôt de garantie vous sera restitué dans un délai d'un mois (sauf si l'état des lieux révèle des dégradations entraînant chiffrage de remise en état), déduction faite d'éventuels dégâts collectifs (cf. règlement intérieur).

## FOURNISSEUR D'ÉLECTRICITÉ

N'oubliez pas de clôturer votre contrat auprès de votre fournisseur d'électricité en lui indiquant les indices que vous aurez préalablement reportés sur votre état des lieux de sortie.

Si votre fournisseur est **EDF**, le numéro de téléphone est le suivant : 09 69 32 15 15.

Si votre fournisseur est **ENGIE**, le numéro de téléphone est : 09 69 39 83 88.

Si votre fournisseur est **ENI**, le numéro de téléphone est le suivant: 32 94 (liste non exhaustive).

## CAF

Prévenir la Caisse d'Allocations Familiales du Gard de votre départ. Pour tout renseignement complémentaire, rendez- vous sur la FAQ du site web.



# SÉCURITÉ ET INCENDIE

## EN CAS D'URGENCE

- Contacter le 18 (sapeurs-pompiers) ou le 17 (police secours) ou le 112 sur un portable.
- Indiquer la ville d'Alès, le site de la Maison des Élèves (572 Chemin du Viget) et le bâtiment du sinistre. > Préciser la nature du sinistre, le nombre et l'état des éventuelles victimes.
- Donner votre nom et un numéro de téléphone.
- Demander avant de raccrocher.
- Préparer l'arrivée des secours..

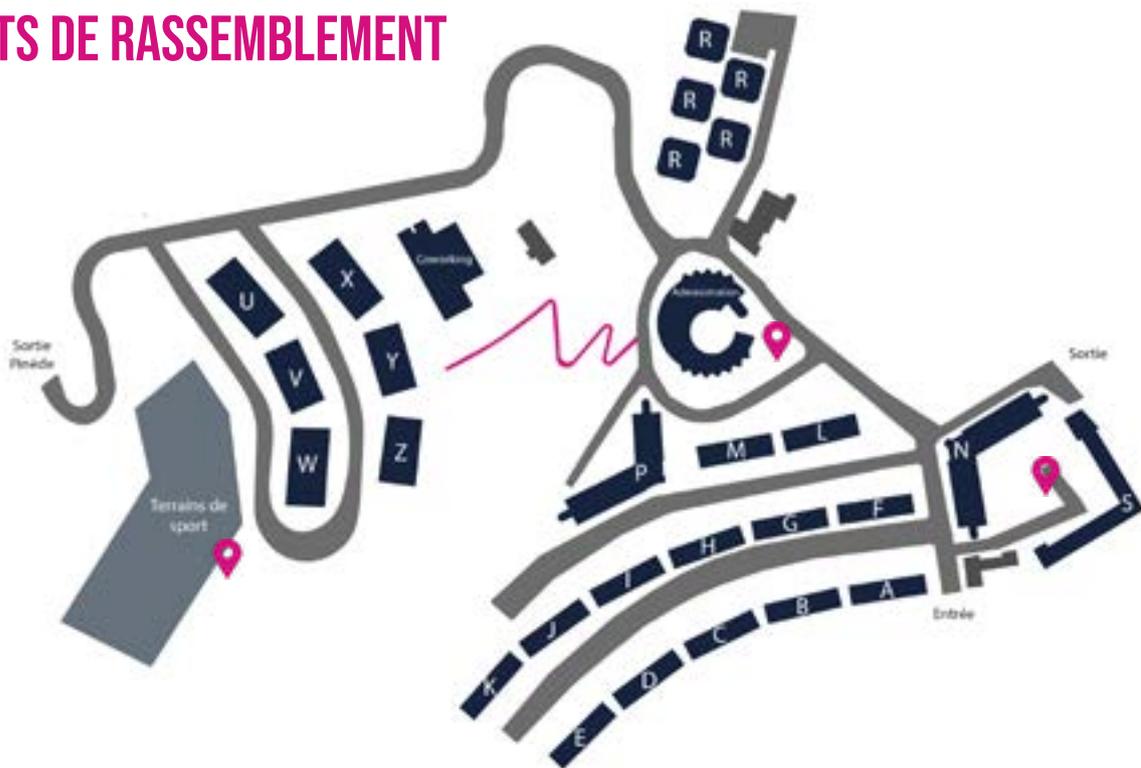
## EN CAS D'INCENDIE

- J'essaie de maîtriser le feu avec un extincteur
- Si ce n'est pas possible, je ferme la fenêtre et la porte de ma chambre
- J'évacue le bâtiment dans le calme
- J'actionne le signal d'alarme
- Je préviens les secours
- Je me rends au point de rassemblement le plus proche

## EN CAS D'AUDITION DU SIGNAL D'ALARME

- Je ferme la fenêtre et la porte de ma chambre
- J'évacue le bâtiment dans le calme
- Je me rends au point de rassemblement le plus proche (au barbecue OU entre les bâtiments N et S ou terrain de tennis pour la pinède)

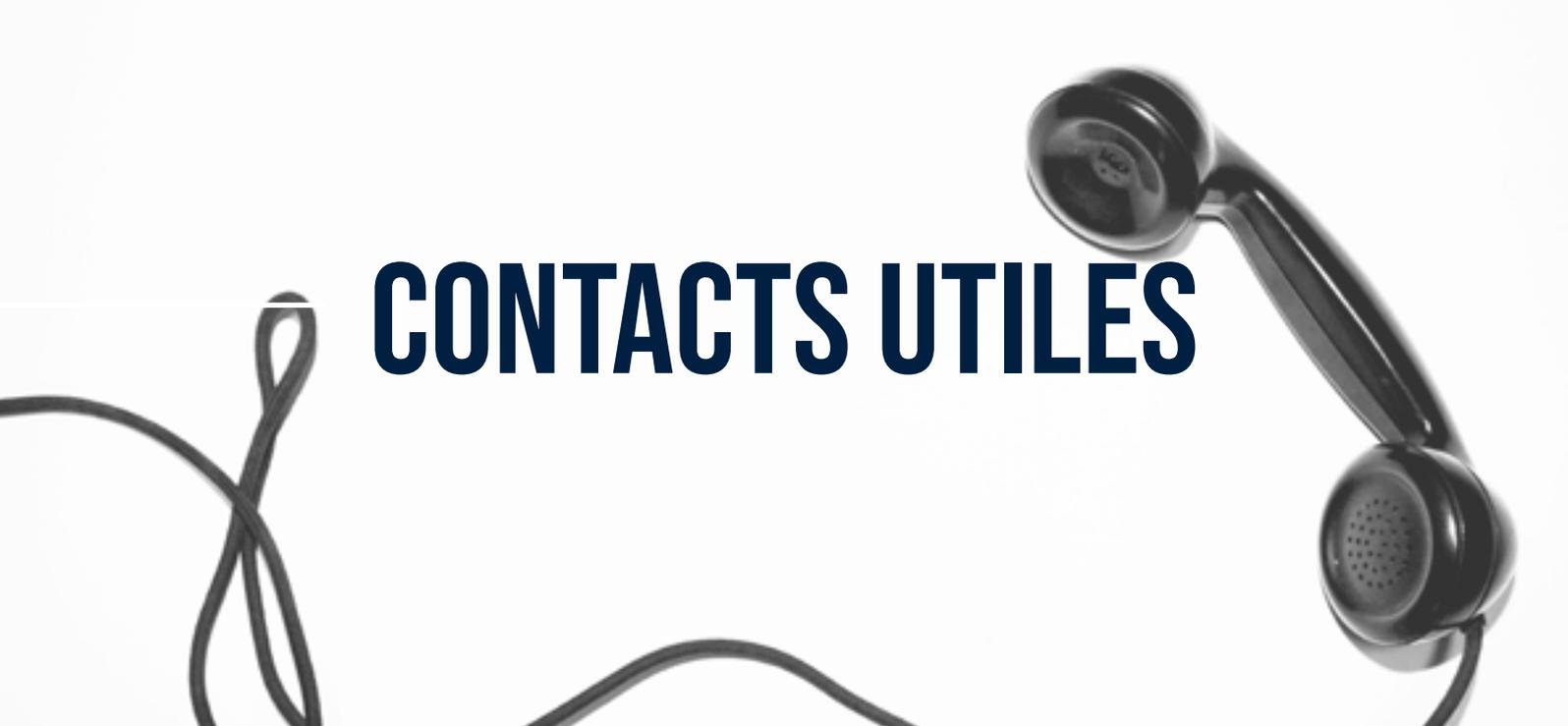
### POINTS DE RASSEMBLEMENT



## SI LA FUMÉE REND LES ISSUES IMPRATICABLES

- Je reste dans ma chambre
- J'isole les portes et fenêtres
- Je manifeste ma présence à la fenêtre en attendant les secours

Attention, une porte fermée et mouillée, rendue étanche par des moyens de fortune (serviettes, draps humides par exemple) protège plus longtemps. Au niveau du sol, la fumée est moins dense, et la température plus supportable.



# CONTACTS UTILES

**SAMU**

**15**

urgence médicale

**POLICE SECOURS**

**17**

signaler  
une infraction

**POMPIERS**

**18**

situation de péril  
ou accident

**URGENCE SMS**

**114**

accessible par  
application ou  
SMS

**EUROPE**

**112**

urgence médicale,  
infraction, péril

## AUTRES NUMÉROS UTILES

**06.07.44.54.95** : Numéro d'astreinte. Vous pouvez le contacter de 17h30 à 21h30 puis de 3h30 à 8h00.

**07.44.80.83.40** : Numéro des agents de sécurité, vous pouvez les contacter de 21h30 à 3h30.

**3919** : Un numéro de téléphone gratuit et spécialisé sur le sujet des violences sexistes et sexuelles.

**3114** : Ligne dédiée à la prévention du suicide, dès les premières idées suicidaires.

**0 800 235 236** : Fil santé Jeune, est destiné au jeunes de 12 à 25 ans. Ce numéro gratuit et anonyme accessible tous les jours de 9h à 23h, vous permet d'échanger avec un professionnel : médecins, psychologues, éducateurs et conseillers.

# INFIRMIER PERMANENT D'IMT MINES ALÈS



## M. OLIVIER SAULIERE

Bureau : 04.66.78.51.67  
Portable : 06.26.56.58.03  
(appels et SMS)

# ASSISTANTE SOCIALE D'IMT MINES ALÈS



## MME BÉATRICE COLLIN

07.76.57.64.56  
beatrice.collin@csiereso.fr

En période d'absence, une continuité de service est assurée. Vous pouvez contacter le secrétariat du CSIERESO au 05.62.47.18.47 ou [secretariat@csiereso.fr](mailto:secretariat@csiereso.fr).

Mme Collin peut vous aider sur des questions de :

**TRAVAIL** : orientation, médiation étudiante, école, mobilité, stage, absentéisme, démotivation, risque d'échec

**SANTÉ ET ÉCOLE** : partenariat, orientation vers des services de santé, prévention des conduites à risques, sensibilisation, sexualité, genre, VSS, accompagnement maladie, décès

**BUDGET** : gestion du budget, prévention des impayés, aides financières, ...

**FAMILLE** : aide juridique et orientation droit commun, interface famille / étudiant / école, médiation, ...

**LOGEMENT** : accès, maintien dans le logement, hébergement d'urgence, ..

**HANDICAP** : accompagnement des étudiants en situation de handicap, interface MDPH / étudiant / école.



# FAQ



## FONCTIONNEMENT DE LA MAISON DES ÉLÈVES

### Comment contacter l'administration ?

L'administration est disponible du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, par téléphone au 04 66 54 25 50.

Le service hébergement est disponible les mardis et jeudis de 13h00 à 17h00 ou par téléphone au 04 66 54 25 51 ou au 04 66 54 31 64.

### Qui contacter en cas de problèmes techniques dans le logement (panne, ...) ?

En cas de problème technique, vous pouvez et devez le signaler sur l'application KER FOR HOME.

### Quels sont les différents types de chauffage ?

Les logements sont tous équipés de convecteurs électriques, à l'exception du bâtiment S qui est actuellement chauffé au gaz. Le tarif est alors inclus dans les charges.

### Quels sont les différents types de logements sur le campus ?

Les logements à la Maison des Élèves sont classés en trois catégories : les chambres (15m<sup>2</sup>), les duplex (30m<sup>2</sup>) et les studios (de 18 à 26m<sup>2</sup>). Vous trouverez tous les détails nécessaires sur la page Nos Logements.

### Comment changer de logement ?

Il vous suffit de faire une demande par écrit au service hébergement avant le 30 avril de chaque année, l'affectation se fera ensuite par ordre chronologique.

## ACCUEIL DES RÉSIDENTS

### À partir de quand puis-je prendre possession de mon logement ?

Le dernier week-end précédent la rentrée. À titre exceptionnel, et après accord de la Direction, des dérogations peuvent être accordées.

### À quel endroit dois-je me rendre pour récupérer mes clefs ?

Au service hébergement de la Maison des Élèves, bâtiment O, 572 Chemin du Viget 30100 Alès, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 au plus tard du lundi au vendredi.

### Quel équipement est nécessaire pour aménager mon logement ?

Les logements sont équipés, vous devez donc apporter les draps, couettes, oreillers, alèse, rideau de douche, serviettes, ainsi qu'un nécessaire de cuisine et de nettoyage. Les personnes résidentes en chambre peuvent également apporter un petit frigo et un micro-onde ou pourquoi pas un cookeo ou un magimix pour cuisiner. Attention, les plaques électriques sont interdites.

### Comment se passe l'ouverture du compteur électrique ?

Vous devez contacter EDF (ou un autre fournisseur de votre choix) au 09 69 32 15 15. Il faudra alors leur transmettre toutes les informations données par le secrétariat lors des échanges de mails.

### Comment fonctionne l'assurance locative pour mon logement ?

L'assurance locative est obligatoire, vous avez le choix entre différents prestataires (GMF, MATMUT, MMA, ...). Vous devrez alors donner le numéro de votre chambre, l'adresse du logement ainsi que sa superficie. L'attestation est à envoyer par mail ou à remettre en mains propres pour recevoir les clefs du logement.

## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

### Comment obtenir des documents officiels (attestation d'hébergement, quittance de loyer, ...) ?

Nous délivrons, sur demande par mail, une attestation hébergement, une quittance de loyer après règlement, les attestations CAF à compléter.

### Qui contacter pour les démarches administratives de type CAF ou autres ?

Le secrétariat de la Maison Des Élèves (572 Chemin du Viget 30100 Alès / 04 66 54 25 51) se tient à votre disposition pour vous informer et vous accompagner lors de ces démarches.

## Comment avoir un dossier APL ?

Vous pouvez retirer un dossier en ligne sur le site web [www.caf.fr](http://www.caf.fr), ou au format papier à la CAF d'Alès (47 boulevard Gambetta, 30100 Alès).

## Qui peut en bénéficier ?

Que vous soyez boursier ou non, vous avez peut-être droit à une aide pour financer votre logement, mais les revenus ne doivent pas dépasser un certain plafond de ressources.

## Quand et à qui les prestations APL sont-elles payées ?

Les prestations sont toutes payées à terme échu. Elles sont versées sur le compte de la Maison des Élèves et viennent en déduction du loyer, ou vous pouvez choisir de directement les percevoir. Pour cela, il faut faire une demande préalable auprès de la CAF.

## En cas de rappel, quand vais-je percevoir mes prestations ?

Un rappel peut être payé à tout moment, il faut toutefois tenir compte des délais de traitement.

## La CAF me demande de rembourser, que puis-je faire ?

Si vous tardez à faire part à votre CAF d'un changement de situation qui doit réviser à la baisse ou supprimer un droit, vous serez obligé de rembourser les sommes versées à tort. Dans le cas où l'aide est versée au bailleur, vous n'aurez rien à faire, le secrétariat assure le remboursement.

## Comment régler mon loyer ?

Opter pour le prélèvement automatique est simple et conseillé : les prélèvements se font après le 20 du mois en cours. Vous avez également la possibilité de régler par Carte Bleue, chèque à l'ordre de la MdE, ou en espèces. L'aide mensuelle est déduite directement du loyer. Pour ce type de règlement, le loyer doit être payé d'avance.

## Je règle mon logement par prélèvement automatique et j'ai changé de compte bancaire, que dois-je faire ?

Vous devez rapidement nous fournir un Relevé d'Identité Bancaire, Postal ou Caisse d'Épargne, accompagné d'un formulaire SEPA dûment rempli.

## Comment préparer mon départ ?

Pour résilier votre bail, un préavis de 15 jours est nécessaire. Pour cela, il faut contacter les différents organismes (CAF et EDF), les prévenir de votre départ et résilier vos abonnements. Vous devez également fixer un rendez-vous avec le service hébergement pour établir l'état des lieux sortant de votre chambre. Celui-ci se fera avec un salarié de la Maison des Élèves.

## RESTAURATION

### Où se restaurer ?

Le restaurant scolaire de l'école est ouvert tous les midis du lundi au vendredi.

Le «Cyber Café» situé au bâtiment G vous propose toute la journée, en semaine, des boissons, viennoiseries et sandwiches. Enfin, une épicerie solidaire gérée par l'association ENTR'EMA est présente sur le site de la Maison des Élèves.

### Existe t-il une cuisine commune ?

Il existe des cuisines communes aux bâtiments F et H. Celles-ci ne sont accessibles qu'aux personnes logeant dans les chambres de ces bâtiments.

## LE COURRIER

### Où récupérer son courrier ?

Le courrier est déposé par le facteur dans l'espace dédié, dans le couloir du secrétariat. Il est rangé par ordre alphabétique.

### Peut-on se faire livrer des colis ?

Colissimo : Le service hébergement ne réceptionne pas les colis, le facteur vient directement avec un avis de passage, qu'il laisse dans votre boîte aux lettres (à récupérer à la Poste ).

Amazon & co : les colis sont à faire livrer en Point Relais de proximité.



@minesalesalumni



@minesalesalumni



@minesalesalumni